

Conditions Générales de ventes 2021

Application :

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes les relations commerciales de ROTHENBERGER Werkzeuge GmbH, Industriestraße 7, 65779 Kelkheim ("nous") avec nos clients ("Acheteur" ou "Client"). Les CGV s'appliquent si l'acheteur est un entrepreneur, une personne morale de droit public ou un fonds spécial public. Les consommateurs ne sont jamais fournis directement par nous.

Nos CGV s'appliquent exclusivement. Les conditions générales divergentes, contradictoires ou complémentaires de l'acheteur ne deviennent partie intégrante du contrat que si et dans la mesure où nous avons expressément consenti à leur validité.

Les accords individuels conclus avec l'acheteur dans des cas individuels (y compris les accords annexes, les ajouts et les modifications) prévalent sur les présentes CGV. Pour le contenu de tels accords, sous réserve des preuves contraires, un contrat écrit ou notre confirmation écrite prévaudra.

Le fait de passer commande implique l'acceptation sans réserve de ces conditions générales de vente.

Prix :

Nos tarifs sont établis à titre indicatif et nos produits sont facturés aux prix en vigueur à la date de commande.

Ce tarif annule et remplace le tarif précédemment en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2021.

Tous nos prix sont exprimés en EURO (€) hors taxes.

Taxation :

Les prix sont des prix de vente conseillés hors TVA.

* = Prix de base brasure : sont révisables tous les 3 mois.

En cas de fluctuation des cours de l'argent et du cuivre, nous nous réservons un pourcentage de majoration ou de déduction.

Sous réserve d'erreurs d'impression et de changement de prix.

ROTHENBERGER FRANCE
39 Quai de Marne

51206 EPERNAY Cedex
Tél. + 33 (0)3 87 74 92 92

Fax + 33 (0)3 87 74 94 03
info-fr@rothenberger.com
www.rothenberger.fr

Dr. Christian HEINE
Directeur Général

Forme juridique

S.A. au Capital de 60 700€
IBAN : FR 76 1470 7001 0100 1217
Siret 370 801 052 00041
R.C.S. de Reims
NAF 4669B

N° d'identification
TVA FR 87 370 801 052

Banque BNP PARIBAS ILE DE FRANCE

cpte N° 30004 02511 00011362501 68
9448 169
BIC : BNPAFRPPXXX

Expéditions :

Les livraisons sont opérées en fonction des disponibilités et dans l'ordre d'arrivée des commandes. Nos prix s'entendent nets au départ de Kelkheim (Allemagne), frais de port et d'emballage en sus, sauf dispositions particulières.

- **FRANCO pour une commande nette unitaire de 530 € HT**
- **MAJORATION de 15 € pour toute commande par fax, mail ou téléphone dont le montant est inférieur à 250 € HT**
- **MAJORATION de 15 € pour toute commande par EDI dont le montant est inférieur à 120 € HT**

Frais de port :

De 1 à 529€ de commande : 40 € de frais de port

Notre confirmation de commande écrite est déterminante pour l'étendue de la livraison. Les livraisons partielles sont autorisées.

Si des outils ou pièces spéciales sont commandées et que la production du nombre exact de pièces n'est pas réalisable, ou économiquement impossible, nous nous réservons le droit de dépasser ou de rabaisser la quantité commandée jusqu'à 10%, mais au minimum de 2 pièces. La quantité réelle de livraison est calculée.

Les produits soumis à un conditionnement minimum ne pourront être commandés que selon le conditionnement fixé par ROTHENBERGER.

Si ce conditionnement minimum n'est pas respecté nous nous réservons le droit d'arrondir à la quantité minimum autorisée.

Nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire et c'est à lui d'effectuer les réserves d'usage auprès du transporteur en cas d'avaries, conformément aux articles 105 et suivants du code de commerce.

A compter de la livraison, le destinataire assure la responsabilité des dommages que ces biens pourraient subir ou occasionner, pour quelque cause que ce soit.

Toute réclamation devra être faite par écrit immédiatement auprès du transporteur. La copie de la réserve effectuée auprès du transporteur ainsi que le détail des dommages constatés (+photos) devront être envoyés sous 48h à Rothenberger à Metz. Passé ce délai elles ne seront plus recevables. Un désaccord quelconque ne saurait constituer un motif de non-paiement des factures à la date convenue.

Livraison uniquement par le distributeur.

Garantie :

Nous déclinons toute responsabilité en cas d'utilisation d'un article ne correspondant pas à l'usage pour lequel il a été normalement conçu. Notre garantie est de 24 mois et s'applique à tout vice de fabrication et reste limitée au remplacement de pièces défectueuses. Toute prise en garantie implique la présentation de la facture d'origine du matériel.

1. La période de garantie est de 24 mois à compter du transfert du risque. En revanche, le délai légal s'applique aux réclamations découlant de la loi sur la responsabilité du fait des produits ou résultant d'une atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé. Les pièces d'usure sont exclues de la garantie. À moins d'un accord individuel, nous n'assumons

aucune garantie en nature. L'exécution des travaux de garantie ne constitue en aucun cas une reconnaissance d'un défaut de qualité.

2. Les retours qui ne sont pas basés sur un défaut de l'article acheté ne sont pas autorisés. Si, sur la base d'un accord écrit exprès, un retour est exceptionnellement autorisé, une note de crédit ne sera faite que si elle est déduite d'au moins 25% du prix d'achat. Tous les frais de retour sont à la charge de l'acheteur

3. Les prétentions de l'acheteur en ce qui concerne les défauts supposent qu'il ait rempli ses obligations légales en matière de contrôle et de réclamation (par exemple, §§ 377, 381 HGB). Les vices apparents doivent nous être signalés par écrit dans les huit jours calendaires suivant la livraison, les vices cachés dans le même délai à compter de leur découverte. Si l'acheteur manque l'examen et / ou la notification des défauts, notre responsabilité pour le défaut non indiqué / dans les délais impartis est exclue.

4. Si l'article livré est défectueux, nous pouvons choisir de fournir une maintenance pour la correction du défaut (réparation) ou par la livraison d'un article exempt de défaut (remplacement). L'acheteur doit nous donner le temps nécessaire pour l'exécution de l'expertise due, notamment pour remettre les marchandises refusées à des fins d'examen. En cas de livraison de remplacement, le client doit nous renvoyer l'article défectueux.

5. S'il apparaît, après examen, qu'il n'y a pas de défaut, nous pouvons exiger de l'acheteur une indemnisation pour les frais découlant de la réclamation injustifiée (en particulier les frais de contrôle et de transport), à moins que le défaut ne soit pas apparent à l'acheteur.

6. Les réclamations de l'acheteur pour des dommages ou compensations pour des dépenses inutiles existent également en cas de défauts conformément à la section 9 des présentes CGV et sont par ailleurs exclues.

7. Les délais de prescription susmentionnés du droit d'achat s'appliquent également aux actions en dommages et intérêts contractuelles et non contractuelles de l'acheteur, fondées sur un vice de la marchandise, à moins que l'application du délai de prescription légal (§§ 195, 199 BGB) entraîne, dans certains cas, une prescription plus courte.

Limite de responsabilité :

1. Les actions en dommages-intérêts, pour quelque motif juridique que ce soit, sont exclues, à moins que nous ne soyons coupables d'intention ou de négligence grave ou qu'il s'agisse d'une violation non négligeable d'obligations contractuelles essentielles. Lorsque nous sommes responsables de la négligence ordinaire, notre responsabilité est limitée à la réparation de dommages prévisibles, typiques et immédiats. En particulier, la réparation des dommages indirects tels que les pertes de bénéfices, les pertes de production et d'utilisation et les dommages matériels résultant de créances de tiers est exclue.

2. Les obligations contractuelles significatives sont les obligations qui protègent les positions contractuellement importantes du client que le contrat doit lui octroyer en fonction de son contenu et de sa finalité, ainsi que les obligations contractuelles dont le respect, par lequel le client est dûment exécuté, est respecté.

3. Les limitations de responsabilité susmentionnées s'appliquent également aux manquements aux devoirs de la part des personnes dont nous sommes responsables en vertu de dispositions légales. Ils ne s'appliquent pas dans la mesure où nous avons caché frauduleusement un défaut,

dans le cas de garanties exceptionnelles, de créances du client en vertu de la loi sur la responsabilité du fait des produits ou de atteinte à la vie, à la santé ou à la santé.

Retour SAV :

Voir conditions sur www.rothenberger.fr à la rubrique Service / RO SERVICE+

Règlement :

Les paiements sont sans escompte et exigibles aux dates convenues entre les deux parties, et ne pouvant excéder la loi de modernisation économique (LME).

Toute créance impayée sera remise aux fins d'encaissement à notre service de recouvrement et majorée de 20 % à titre de clause pénale, conformément aux articles 1152 et 1226 du code civil.

COMMUNICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Nos clients sont réputés transmettre l'intégralité de nos CGV à l'ensemble de leur réseau.

Juridiction :

De convention expresse, toute contestation sera du ressort exclusif de notre maison mère ROTHENBERGER WERKZEUGE à Kelkheim (Allemagne) et ce, même en cas de référé, de demande incidente ou de pluralité des défenseurs.

Pour nous contacter :

ROTHENBERGER FRANCE

39 Quai de Marne

51206 EPERNAY Cedex

Tél: 03.87.74.92.92

Fax: 03.87.74.94.03

Mail: info-fr@rothenberger.com

www.rothenberger.fr